



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 6 novembre 2018

CIRCULATION DU VIRUS DE LA DENGUE A LA REUNION Connaitre et appliquer les bons gestes de prévention

L'île de la Réunion connaît actuellement une circulation active et ininterrompue du virus de la dengue avec **6 649 cas confirmés depuis le début de l'année**. Bien que le nombre de cas se stabilise depuis quelques semaines, une vague épidémique majeure est redoutée avec l'arrivée de l'été austral. Aussi dans ce contexte particulièrement sensible, la Préfecture et l'ARS Océan Indien rappellent l'importance d'intensifier les efforts collectifs, en termes de mobilisation et de prévention afin de lutter contre le moustique vecteur de la maladie.

Les mesures de prévention contre la dengue : une responsabilité individuelle et collective

Connaitre et appliquer, à titre **personnel et collectif**, les mesures de prévention pour lutter contre le virus de la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage.

La responsabilité collective

- **Supprimez les eaux stagnantes** : les mesures de prévention contre la dengue reposent avant tout sur l'engagement de chacun dans l'élimination des gîtes larvaires au quotidien autour de son domicile. C'est une action à mener par tous et très régulièrement car elle permet de diminuer les densités de moustiques adultes et ainsi, les risques de transmission de la maladie.
- **Débarrassez-vous des déchets** : quotidiennement, il est important de ne jeter les déchets et encombrants que dans les containers prévus à cet effet ou en déchetteries (et jamais dans la nature, dans les ravines ou dans la voie publique) et de respecter les jours de collectes.

La responsabilité individuelle

- **Utilisez des répulsifs et protégez-vous des piqûres de moustiques** : la protection contre les piqûres de moustiques est une mesure à mettre en œuvre en utilisant des diffuseurs, répulsifs, vêtements couvrants ou moustiquaires. Les produits répulsifs sont le moyen le plus efficace de se protéger contre les piqûres de moustiques.
- **Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes** en cas de forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, grande fatigue.

Ce sont ces gestes menés par tous, qui permettent de limiter la prolifération du virus de la dengue sur l'île, et notamment en cette saison où les conditions météorologiques sont de plus en plus favorables au développement des moustiques.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

RAPPEL : Les mesures de protection contre les piqûres de moustiques

LES MESURES QUI PROTEGENT (++)

- les répulsifs cutanés,
- les vêtements imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine),
- les moustiquaires sur les berceaux et les poussettes des jeunes enfants,
- en mesure d'appoint : les diffuseurs électriques, les raquettes électriques...

LES MESURES QUI PROTEGENT MOINS (+/-)

- la pulvérisation dans la maison de « bombes » insecticides (disponibles dans le commerce),
- la climatisation, la ventilation,
- l'utilisation de serpentins fumigènes (à réserver exclusivement en extérieur)

LES MESURES QUI NE PROTEGENT PAS (--)

- les bracelets anti-insectes,
- les huiles essentielles dont la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante,
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie...
- les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide...

Situation épidémiologique au 6 novembre 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 22 au 28 octobre, 3 cas de dengue ont été confirmés.

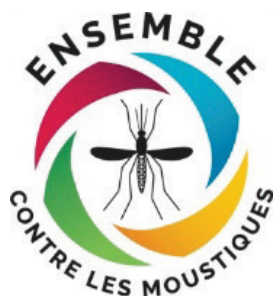
Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> Dans l'ouest : La Saline (1 cas)

=> Dans le sud : Rivière Saint-Louis (1 cas), Saint-Louis (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- 144 hospitalisations pour dengue
- 456 passages aux urgences
- 5 décès, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue
- Plus de 24 000 personnes ont consulté leur médecin traitant pour des symptômes évoquant la dengue.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974